



## Compte rendu Comité Social Territorial du 10 février 2025

En entame, la FSU Territoriale donne lecture de sa déclaration (en ligne sur notre site sur Mascaret) appelant à un sursaut démocratique de la part des élus du Conseil Départemental afin de mieux appréhender les enjeux et autres difficultés que subit l'institution départementale.

### Rapports pour avis

#### DGSD/Dircom : Ajustement de l'organisation des Pôles Imprimerie et Communication-événements

Ce rapport effectivement contient dans sa grande majorité **quelques réajustements visant à privilégier davantage de transversalité**, de répartition des missions et de renforcement et de valorisation de certains pôles.

Pour autant, **la FSU Territoriale rappelle la pyramide des âges** au sein du pôle imprimerie et exprime la crainte de nos collègues de voir certains postes non remplacés suite à des départs à venir.

Actuellement, la collectivité n'étant pas en mesure de garantir le remplacement de ces départs, **nous avons privilégié une abstention**. Dans ce même rapport, **il est acté le transfert du poste budgétaire de vagemestre du pôle imprimerie vers l'évènementiel**.

**Vote : Abstention : FSU**

**Pour : Autonomes, SUD, CGT et CFDT**

#### DGAR/DRH : Ajustement d'organisation du Domaine Relations et Prévention de la DRH

Ce rapport a pour objet **de rassembler plusieurs entités et missions dans un Service d'Action Social**. Ce dernier sera composé de deux unités : L'unité accompagnement social et l'unité prestations sociales.

Le COS a vocation à devenir **une entité spécifique de nature associative avec la mise à disposition des agents, encadrés par un catégorie B**. La FSU souhaite que **la future convention de mise à disposition de ces agents s'inspire de celle de la MDPH** qui permet aux agents du département, si besoin, de réintégrer rapidement les services du département. La FSU qui s'était déjà exprimée dans ce sens lors d'une précédente rencontre, même si ce n'est pas le rôle du CST, **demande la nomination d'un agent déjà en place au sein de l'équipe administrative du COS et promouvable en catégorie B sur les fonctions d'encadrement**.

La FSU constate que, sur l'organigramme du pôle Relations et Prévention, **ne figure pas la**

**médecine de prévention. Entité pourtant mise à mal par le manque de médecins notamment et préjudiciable aux agents dans des situations déjà vulnérables.** Ces manques de moyens fragilisent le renouvellement de congés partiel thérapeutique, congés longue maladie, reprise d'activités, gestion des restrictions médicales, etc

La FSU Territoriale **rappelle également que**, Laurent Carrié, **ex Directeur Général des Services**, **avait validé** l'expérimentation de temps de **psychologue clinicien** au cabinet médical. Face à la charge mentale de nombreux collègues et à d'autres qui décompensent, la FSU revendique la mise en place de cette expérimentation qui n'avait malheureusement pas été reprise par le successeur de l'ancien DGSD.

**Enfin, la FSU a rappelé l'engagement de l'administration de revenir vers le CST pour nous présenter un bilan concernant l'expérimentation du congé menstruel.**

En dehors de ces observations, ce rapport nous semble cohérent.

**Votes : Pour : FSU**

**Abstention : CFDT, SUD, Autonomes**

**Contre : CGT**

## Rapport pour information

### **Evolutions de l'organisation de la Direction Générale Adjointe chargée de la Citoyenneté (DGAC)**

Ce rapport a pour objet de nous **présenter les objectifs et les enjeux du projet.**

L'ex DGAJ, aujourd'hui DGAC, nous assure vouloir **privilégier « la transparence, la participation des acteurs au bon niveau dans une gouvernance claire et dans un calendrier contraint ».**

**Le projet se décline en trois phases :**

**La première en 2024** était l'identification de l'exhaustivité des dispositifs et des postes correspondants, le premier travail d'accompagnement devant se concentrer sur le transfert de la Direction Jeunesse dans les autres directions.

**Début 2025, un travail d'analyse des activités territorialisées devrait pouvoir permettre de sécuriser l'organisation des missions l'articulation entre le central et le territoire** pour leur mise en œuvre. Des scénarii d'organisation devront être proposés au Directeur Général des Services dans le but de rendre plus visible et plus fluide la territorialisation des politiques publiques de la jeunesse, de la culture, des sports et de la vie associative.

**Cette première phase devrait pouvoir être rassurante pour les agents concernés et favoriser le fait de s'intégrer dans un nouvel environnement de travail.**

**Entre mars et juin 2025, ce troisième temps permettra de finaliser l'organisation fine** et détaillée, et les modalités de coopération entre les directions en central et la représentation territoriale. **Il permettra de mettre à jour les fiches de postes pour un redéploiement opérationnel au 1er juillet 2025.**

Pour accompagner ces évolutions, **des temps dédiés au suivi partagé du projet de réorganisation**

seront organisés.

**Un complément d'information du dossier sera présenté au CST d'avril, pour un vote pour avis au CST de juin 2025, en fonction de l'état d'avancement du projet.**

Des réunions de l'agenda social continueront à être programmées jusque-là et la mise en œuvre du projet aura lieu au 1er juillet.

**La FSU Territoriale prend acte de la méthode, du calendrier et de la « dissolution » de la DJ.** Pour autant, **la FSU**, partie prenante dans l'intersyndicale, dans les différentes alertes et accompagnements d'agents issus de cette direction, **rappelle** que d'autres agents, qui sont partis avant la mise en place de ce dispositif, ne sont toujours pas sécurisés sur leurs nouvelles fonctions. Certains d'entre eux, à notre initiative, seront entendus par la DRH. D'autres vont revenir de maladie et devront être accompagnés avec un maximum de bienveillance. Même si nous avons entendu qu'une ventilation de certains services sera effective vers d'autres directions de la DGAC et pourquoi pas vers la DGAS, le maintien d'une entité jeunesse pourrait, si l'encadrement de cette direction est reconduit, fragiliser de nouveau des agents qui seraient sous sa responsabilité. A ce jour, la DGAC nous explique que rien n'est acté.

**N'hésitez pas à continuer de nous faire remonter vos avis et autres interrogations. La FSU Territoriale continuera de veiller au respect et à l'humain avant toute autre considération.**

**Vos élus FSU en CST :**

**Yannick SEGURA,**

**Myriam BONNIN,**

**David RUBIO,**

**Daniel MARTIN,**

**Vos Représentants du Personnel, élus en**

**CST, membres de la FSU :**

**Manuel HANEUSE,**

**Frédérique TAICLET**

**SNUTER33 FSU**

Département de la Gironde

1 Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223

33074 Bordeaux Cedex

☎ 05 56 99 35 17 ✉ [fsusnuter33@gironde.fr](mailto:fsusnuter33@gironde.fr)